

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et



va ton chemin.”

Bulletin de l'Union-Allet

Vol. X.

MONTREAL, SEPTEMBRE 1883.

No. 9.

SOMMAIRE.

1. MORT DU COMTE DE CHAMBORD.
2. BIOGRAPHIE DU COMTE DE CHAMBORD.
3. BULLETIN DES DÉPÊCHES.
4. QUI A FAIT LA FRANCE?
5. L'EXÉCUTION DE CHARENTE.

6. PHOTOGRAPHIE DU COMTE DE CHAMBORD.
7. L'ÉGLISE ET LE PEUPLE AVANT 93.
8. LA ROYAUTE ET LE PEUPLE AVANT 93.
9. LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.—(SUITE).
10. PUISSANCE MORALE DU PAPE.

MORT DU COMTE DE CHAMBORD.

La France vient de perdre un de ses plus grands hommes; l'Église, un de ses plus vaillants défenseurs. La mort du comte de Chambord, plonge dans un deuil profond la France monarchique et catholique. On espérait beaucoup pendant sa maladie, tant de ferventes prières avaient demandé à Dieu de prolonger les jours de cet homme illustre.

La Providence en a décidé autrement.

Inclinons-nous.

Cette nouvelle a été reçue en ce pays avec douleur. Tous les canadiens-français avaient pour ce prince une haute estime, la grande majorité lui portait un véritable amour.

Les zouaves canadiens en ont surtout ressenti une peine amère. Hélas! cette mort fait encore disparaître un des plus zélés partisans de la cause du Pape. Et le vaillant général de Charette, comme son cœur a dû être brisé, il vient de perdre son ami intime, son véritable souverain.

C'est avec raison que nous déplorons la perte de ce prince. Deux grands désirs, deux sublimes pensées, ont rempli sa vie: *Protéger l'Église, et Sauver la France.*

Combien de fois ne s'est-on pas étonné de l'acharnement avec lequel ses ennemis le poursuivaient jusque dans l'exil, le montrant au peuple comme un tyran, dont le gouvernement les écraserait d'impôts, de taxes, de corvées et de mille autres charges. Et devant cette injuste hostilité, le comte de Chambord a toujours gardé une attitude calme et sère, sans autre ambition que celle de

rendre le peuple français heureux. Il n'avait pour tous, amis et ennemis, que des paroles de conciliation et d'amour; dans les jours de deuil il versait sur les malheurs de la France les larmes les plus sincères. Ah! c'est que ses ennemis craignaient son attachement pour l'Église, ils redoutaient sa foi vive, ils savaient bien que toutes leurs accusations reposaient sur des fantômes imaginaires, sur des mensonges inventés par eux pour tromper le peuple français.

Le comte de Chambord, franc-maçon, eût pu être roi de France depuis longtemps; mais chrétien, catholique croyant et pratiquant, dévoué à l'Église, au Pape, il devait être et était un ennemi irréconciliable des hommes qui gouvernent la France.

Fidèle à son Dieu, à ses principes et à son drapeau, il attendait patiemment l'heure marquée par la Providence, mais Dieu l'a appelé avant que cette heure fut arrivée.

Avec lui s'en vont les plus grandes espérances de ce groupe monarchique formant la droite aux chambres françaises, groupe sublime dans la lutte gigantesque qu'il soutient pour le bien contre le mal.

Qui va devenir son chef de combat? Qui est appelé à remplacer le valeureux roi qui vient de mourir.

L'héritier du comte de Chambord est le comte de Paris. Que faut-il espérer de l'arrière petit-fils de Philippe Égalité, ce prince traite à sa foi et à son drapeau, félon et rögicide. Va-t-il suivre les traditions des princes d'Orléans ou marcher sur les glorieuses traces des Bourbons dont le dernier, Henri V, lui fournit un parfait modèle? Nous le saurons bientôt.

Aujourd'hui les monarchistes se groupent autour de lui. Le général de Charette a convoqué une réunion des ex-zouaves pontificaux et leur a annoncé que le Comte de Paris aurait son appui.

Pour nous nous n'avons qu'un devoir :
Prions, pour la France.

BIOGRAPHIE DU COMTE DE CHAMBORD.

Le comte de Chambord, chef de la branche aînée des Bourbons et de la maison royale de France depuis la mort de Charles X, le 6 novembre 1836, est né à Paris le 29 Septembre 1820, dans les conditions les plus dramatiques et les plus miraculeuses, comme on le disait en 1820. Son père, le prince Charles Ferdinand d'Artois, duc de Berry, second fils du comte d'Artois, plus tard le roi Charles X, était tombé sous le poignard de l'assassin Louvel, à une représentation de l'Opéra, le 13 février 1820. Sa mère la duchesse de Berry, née princesse Caroline de Naples, sœur de la reine Christine d'Espagne, se trouvait enceinte à ce moment de l'enfant qu'elle mit au monde le 29 septembre suivant, et qui recut le nom de duc de Bordeaux. Après le roi Louis XVIII et Charles X qui fut son successeur, la naissance du duc de Bordeaux achevait d'assurer dans toutes les éventualités, la transmission régulière de la couronne royale. C'était là, au point de vue politique, un événement d'une portée immense : M. Victor Hugo, alors à peine âgé de dix-huit ans, y puisa le sujet d'une de ses premières inspirations lyriques.

Il fut baptisé en grande pompe avec de l'eau du Jourdain rapportée de la Terre Sainte par M. de Chateaubriand. Il porta le titre de duc de Bordeaux, jusqu'en 1824 où il prit celui de Comte de Chambord, à la suite d'une souscription nationale avec laquelle on acheta le château et domaine de Chambord qui lui furent donnés en toute propriété personnelle. Il eût successivement pour gouverneurs les ducs de Montmorency, de Rivières et de Damas, qui l'élevèrent, ce dernier surtout, dans les principes de l'ancienne monarchie.

Quoique Charles X eût abdiqué la couronne en sa faveur (2 août 1830), et qu'en présence des troupes campées à Rambouillet, il fût proclamé roi de France sous le nom de Henri V, il dut suivre les destinées de sa famille et prendre la route de l'exil. Après avoir séjourné tour à tour à Holy-Rood, à Prague (1832), à Goritz (1836), il entreprit un grand voyage afin de compléter son éducation et visita, en compagnie du général Latour-Foissac et du duc de Lévis, les établissements militaires de l'Autriche, la Hongrie, une partie de l'Allemagne, la Lombardie, les Etats de Rome et de Naples, où il fut traité en souverain. Il était à peine de retour que, pendant une promenade à cheval aux environs de Kirchberg, il eut, à la suite d'une chute malheureuse, la cuisse gauche fracturée dans sa partie supérieure (28 juillet 1841). Lorsqu'il fut complètement guéri, il reprit le cours de ses excursions (septembre 1843), visita la Saxe, la Prusse, la Grande-Bretagne et s'établit, le 27 novembre suivant à Londres, dans un hôtel de la place de Belgrave, (Belgrave square). Ce fut là qu'il fit, en quelque sorte, ses débuts politiques, en se posant en prétendant avoué à la couronne de France ; il y reçut, avec l'étiquette des cours, plusieurs notabilités du parti légitimiste, entre autres M. de Chateaubriand, de Fitz-James, Berryer, de Valmy, de Larcy, de Pastoret, etc. L'adresse parlementaire de 1844 scella cette coupable manifestation ; les députés qui s'y étaient associés, se représentèrent devant leurs électeurs, qui les renvoyèrent à la Chambre.

Trois ans plus tard le comte de Chambord épousait, à

Graz, Marie-Thérèse-Béatrix-Géatane, fille aînée du duc de Modène, qui lui apportait en dot plusieurs millions (16 novembre 1846).

Devenu, par la mort de son grand-père et par celle de son oncle, chef de la famille des Bourbons, il alla se fixer au château de Frohsdorf, près de Vienne.

Il était avec sa mère à Venise lorsqu'il apprit la nouvelle des événements de Février. Ne croyant pas qu'il eût à tirer parti pour sa cause d'une révolution si soudaine, il se contenta du rôle de spectateur, protestant dans les lettres, "de son amour pour la France," et attendant le jour où, "lasse d'expériences, elle tournerait vers lui ses regards et prononcerait son nom comme un gage de sécurité et de salut." Car il aimait passionnément et sincèrement la France.

Ses amis l'entretenaient dans l'espoir d'une restauration prochaine, et afin d'en hâter l'accomplissement, unissaient leurs efforts à ceux des orléanistes et même des bonapartistes. Ils ne cachaient pas qu'à leurs yeux la présidence de Louis-Napoléon n'était qu'une *planche* pour arriver à la royauté. Quant au comte de Chambord, réglant sa conduite sur la politique temporisatrice de ses conseillers, il se montrait de temps en temps près de la frontière et accueillait, avec une bienveillance toute royale, l'élite de ses serviteurs à Ems, à Cologne et à Wiesbaden. Ce fut dans cette dernière ville que l'on tenta pour la première fois la fusion des deux branches de la maison de Bourbon, question délicate et dont la solution, bien souvent reprise depuis, est encore restée une énigme, à cause des invincibles répugnances de quelques membres de la branche cadette.

Le rétablissement du régime impérial, en 1852, a forcé le comte de Chambord à rentrer dans l'expectative.

En 1853 il fut rumeur qu'une entente avait eu lieu entre le comte de Chambord et les princes de la maison d'Orléans, par laquelle satisfaction était donnée aux deux branches des Bourbons, mais cela n'eut pas de suite car il ne parut aucun prétendant, ayant l'appui des deux partis.

Après le désastre de Sédan et la chute de l'empire le prince adressa, de la frontière Suisse, une proclamation au peuple français. Dans cette proclamation il promettait de chasser l'étranger du territoire de la France et de conserver l'intégrité du territoire, si le peuple voulait le reconnaître pour leur roi.

Le 7 janvier 1871, il dressa une proclamation à tous les gouvernements de l'Europe pour protester contre le bombardement de Paris. Après l'apaisement de la Commune, la réunion de l'Assemblée nationale à Versailles et l'excitation produite par les discours des députés de l'extrême Droite, Chambord lança le 8 mai un manifeste dans lequel il s'efforça de détruire les préjugés contre la monarchie héréditaire et terminant par la phrase célèbre : "*La parole est à la France, l'heure est à Dieu.*"

Dans une autre proclamation datée de Chambord le 5 juillet 1871, il prit publiquement le titre de roi. Le rappel des lois d'exil ayant permis au prince de rentrer en France il en profita pour visiter Paris et s'yjourna quelque temps à Chambord où il reçut la visite d'un grand nombre de légitimistes. A ce moment on entretint de fortes espérances de fusion entre le dernier Bourbon et les Orléans, mais ces derniers furent bientôt détrompés par un nouveau manifeste par lequel il accepte le suffrage populaire et le gouvernement constitutionnel avec les deux chambres, mais refuse de reconnaître la légitimité de la révolution. Pardessus tout il refusait de renoncer au drapeau de Henri IV, François I et de Jeanne d'Arc et il terminait en disant : "*Français, Henri V ne peut pas abandonner le drapeau blanc d'Henri IV.*"

En même temps il reprit volontairement le chemin de l'exil pour ôter tout prétexte à l'agitation des esprits. Il alla d'abord à Genève puis à Lucerne. En janvier 1872 on parla de nouveau d'une fusion entre les deux branches, mais une lettre de Chambord vint faire cesser ces bruits. Dans le mois suivant un document contenant un programme du gouvernement constitutionnel et signé par 280 députés fut présenté au comte de Chambord à Anvers où il s'était rendu pour recevoir les hommages de ses sujets et les communications de ses partisans, mais les libéraux belges se plaignirent de la présence du comte et il dut se retirer à Frohsdorf. Enfin le 6 mars 1877, le prince adressait à la nation française un manifeste dans lequel il invitait ses amis à préparer le retour de la France au principe tutélaire de l'hérédité monarchique. Depuis ce temps les royalistes gagnèrent beaucoup de terrain, la mort du prince impérial en divisant les bonapartistes fournit aux royalistes de nouveaux adhérents.

Le comte de Paris eut, le 7 août 1883, une entrevue avec le comte de Chambord, à Frohsdorf, et là le reconnut publiquement pour le chef de la maison royale de France. Pendant les quelques mois qui suivirent, la croyance que Henri V allait monter sur le trône de ses ancêtres gagna du terrain en France. Le comte reçut des députations et les royalistes tinrent des assemblées pour discuter les moyens de rétablir la monarchie.

A travers ces changements, ces tribulations, ces secousses, le comte de Chambord a persévéré avec une dignité immuable dans sa foi et ses principes ; il a vu tomber la loi de proscription qui pesait sur lui, mais il a toujours vécu paisiblement dans le modeste village de Frohsdorf, en Autriche. C'est sur ce coin de terre que la mort est venue le frapper, à l'âge de soixante-trois ans.

On ne trouvera pas dans l'histoire de ce siècle de figure plus belle, et commandant plus le respect que celle de M. le comte de Chambord. Sur son lit de douleur, ce prince a conservé toute son intelligence, toute la pénétration de son patriotisme, tous les élans de son âme fière et généreuse.

Bulletin des dépêches télégraphiques, depuis la mort du
Comte de Chambord.

Nous résumons ici les principales nouvelles que nous a transmises le cable transatlantique depuis que le Comte de Chambord est mort, ces détails pourront intéresser nos lecteurs :

—La reine Victoria a fait déposer sur la bière du comte de Chambord de magnifiques bouquets de lis et de roses blanches.

—Le 1er Septembre, le nonce du Saint-Père en Autriche a béni les restes du comte de Chambord en présence d'un délégué de l'empire et d'un grand nombre de personnes ; une copie de l'acte mortuaire a été déposée dans le cercueil.

—La cour de Russie portera pendant 6 jours le deuil du comte de Chambord.

—La comtesse de Chambord ayant témoigné le désir que les funérailles du comte eussent un caractère privé et non politique, le comte de Paris a évité de se placer au premier rang.

—Voici quel était l'ordre du cortège funèbre : les membres des différentes corporations portant des cierges à la main ; le char funèbre traîné par six chevaux ; un carrosse chargé de couronnes de fleurs ; les princes Thurn et Taxis, représentant l'empereur ; le duc de Parme ; Grand Duc de Toscane ; Don Carlos ; Don Alfonzo ; le

comte Bardi ; cinq mille royalistes français portant des bannières et des couronnes de fleurs ; des délégations des ouvriers de Paris, de Lyon et de la Bretagne.

Des troupes d'infanterie formaient la haie sur la route suivie par le cortège. Cinquante mille étrangers ont assisté aux obsèques.

—Une réunion des royalistes a eu lieu cette après-midi afin de préparer une déclaration d'allégeance en faveur du comte de Paris.

—Un général américain était au nombre des représentations des puissances étrangères. Le drapeau des zouaves pontificaux flottait au-dessus du char funèbre. Lorsque le cortège est arrivé à la cathédrale le cercueil a été placé sur un catafalque et l'archevêque a célébré la messe. Ensuite le cortège s'est formé de nouveau pour se rendre au monastère de Castagna Vizza, et, après des prières récitées par les religieux, le cercueil fut transporté à l'intérieur du monastère.

—Le comte de Monti, chef du parti royaliste en Vendée s'est rallié au comte de Paris.

Le général de Charette a convoqué une réunion des ex-zouaves pontificaux et leur a annoncé que le comte de Paris aurait son appui.

—Le 15, jour de sa fête, la Saint-Henri, fut une journée assez heureuse ; le malade semblait marcher à une guérison, lorsque, ces jours derniers, de nouveaux symptômes sont venus ôter tout espoir.

—Les souffrances du comte de Chambord avant sa mort ont été terribles, mais il a été ferme et courageux jusqu'à la fin.

—Les amis et les membres de la maison ont été admis dans la chambre mortuaire à 8 heures. Ils baisèrent tous la main du Comte et tous étaient profondément émus. Les causes de la mort sont un cancer à l'estomac, des ulcères, l'atrophie des rognons et un dérangement des vaisseaux sanguins.

—Au moment où le comte de Chambord rendait le dernier soupir, son confesseur s'écria " *Fils de Saint Louis montez au Ciel*" (ce sont les paroles prononcées par le confesseur de Louis XVI, au moment où le roi martyr escaladait les marches de l'échafaud. N. E.)

—Les funérailles du comte de Chambord seront l'occasion d'une grande démonstration légitimiste. Le cercueil sera de verre, et le char funèbre sera traîné par six chevaux blancs. Tous les membres de la famille de Bourbon et de la famille d'Orléans assisteront aux funérailles.

—Le corps du comte de Chambord est exposé dans une grande chapelle ardente.

Il porte le grand cordon de l'ordre du Saint-Esprit.

Ses mains sont croisées sur sa poitrine, et tiennent un crucifix. Des cierges brûlent à la tête du corps. Le premier chambellan de l'Empereur François Joseph sera présent à l'autopsie.

—Comme le défunt jouissait de droits extraordinaires, comme souverain étranger, il n'était pas soumis aux lois ordinaires de l'empire. Aussitôt que la nouvelle de sa mort a été connue des habitants des villages environnant Frohsdorf, ils se pressèrent en foule au château où ils assistèrent à la messe de *requiem*.

Des télégrammes de condoléances sont arrivés de toutes parts pendant toute la journée d'hier. Les légitimistes porteront le deuil pendant six mois.

—Le testament du comte de Chambord a été ouvert vendredi. Il ne contient rien qui ait trait aux volontés politiques du défunt.

Le comte de Chambord a laissé un legs considérable au Pape. Le St-Père a transmis ses condoléances par le télégraphe à la comtesse de Chambord.

—Le comte de Chambord a ordonné que son corps

reste toujours à Goritz et qu'il ne soit jamais transporté en France, même si la monarchie y était rétablie. Il a dit : " La France n'a pas voulu de moi vivant, elle ne m'aura pas mort."

—Les funérailles auront lieu la semaine prochaine à Goritz, où se trouve le tombeau du roi Charles X.

—Les journaux républicains tiennent un langage respectueux au sujet de la mort du comte de Chambord, et sont unanimes à rendre hommage à la sincérité de l'illustre défunt.

—Les journaux royalistes sont bordés de noir. Ils sont réservés dans leurs commentaires sur les conséquences que pourra entraîner la mort du Comte.

—Le *Français*, journal conservateur, dit que suivant la tradition, le comte de Paris va renoncer à son titre de duc d'Orléans pour prendre celui de la maison de Bourbon. Ce journal ajoute :

" Les légitimistes ne sont pas divisés, et à l'avenir les deux groupes conservateurs agiront de concert. Nous ne doutons pas de l'avenir. Nous sommes certains qu'il se produira un changement, la constitution nous permet de l'espérer.

—Le *Gaulois*, en annonçant la mort du comte de Chambord, dit : " Henri V est mort, Vive Philippe VII ! Philippe VII est le comte de Paris.

—M. Ferry dit que la mort du comte de Chambord n'ébranle en aucune manière la force du gouvernement. Si des élections générales avaient lieu demain, a-t-il ajouté, je ne crois pas que trente légitimistes seraient élus. Toute démonstration royaliste sera réprimée et si le comte de Paris lance un manifeste, on ne lui permettra pas de revenir et s'il y revenait il serait expulsé du pays.

—L'opinion générale est que la mort du comte de Chambord n'aura pas d'influence, pour le moment, sur la politique française.

—Le comte de Paris et son fils, le duc de Nemours, le duc d'Alençon et le prince de Joinville ont visité, mardi, la chapelle ardente où repose le comte de Chambord et ont prié pour le repos de son âme. La comtesse de Chambord est si affectée de la mort de son mari qu'elle n'a pu recevoir les princes. Le nonce du Pape, Mgr. Vanutelli, officiera lors des funérailles. On pense que 5000 français assisteront à la cérémonie.

—L'empereur François Joseph a fait une visite au comte de Paris aujourd'hui. Le comte a rendu à l'empereur sa visite.

Qui a fait la France ?

LES ROIS.

Voyons ce qu'ils ont donné à la France :

La Flandre ?

Par Louis XIV, aïeul du comte de Chambord.

La Picardie ?

Elle formait, avec l'île de France et l'Orléanais, le domaine royal sous Hugues Capet, aïeul du comte de Chambord.

La Normandie ?

Par Charles VIII, aïeul du comte de Chambord.

La Champagne ?

Par Philippe le Bel, aïeul du comte de Chambord.

La Lorraine ?

Par Louis XV, aïeul du comte de Chambord.

L'Alsace ?

Par Louis XIV, aïeul du comte de Chambord.

La Franche-Comté ?

Par Louis XIV, aïeul du comte de Chambord.

La Bourgogne ?

Par Louis XI, aïeul du comte de Chambord.

Le Lyonnais ?

Par Philippe le Bel, aïeul du comte de Chambord.

Le Dauphiné ?

Par Philippe VI, aïeul du comte de Chambord.

La Provence ?

Par Louis XI, aïeul du comte de Chambord.

Le Languedoc ?

Par Philippe le Hardi, aïeul du comte de Chambord.

Le Roussillon ?

Par Louis XIII, aïeul du comte de Chambord.

Le Béarn et le comté de Foix ?

C'était le patrimoine du vaillant Henri IV, aïeul du comte de Chambord.

La Guyenne et la Gascogne, le Périgord, le Quercy, le Rouergue, l'Agenais, le Bordelais, l'Angoumois, les Landes ?

Par Charles VII, ancêtre du comte de Chambord.

La Saintonge et le Poitou ?

Par Charles V, aïeul du comte de Chambord.

La Bretagne ?

Par Charles VIII, aïeul du comte de Chambord, en vertu de son mariage avec la duchesse Anne de Bretagne, qui épousa ensuite Louis XII, aïeul du comte de Chambord.

L'Anjou et le Maine ?

Par Louis XI, aïeul du comte de Chambord.

La Touraine ?

Par Philippe-Auguste aïeul du comte de Chambord.

Le Berry ?

Par Philippe 1er, aïeul du comte de Chambord.

Le Nivernais ?

Par Louis XIV, aïeul du comte de Chambord.

Le Bourbonnais et la Marche ?

Par François 1er, l'un des ancêtres du comte de Chambord.

Le Limousin ?

Par Charles V l'un des ancêtres du comte de Chambord.

L'Auvergne ?

Par François 1er, l'un des ancêtres du comte de Chambord.

La Corse ?

Par Louis XV, aïeul du comte de Chambord.

L'Algérie ?

Par Charles X, aïeul du comte de Chambord.

Voilà d'assez beaux états de service ; la République et l'Empire peuvent-ils en présenter d'aussi beaux ?

L'exécution de Charette.

" Tous les visiteurs du Salon ont admiré le dramatique tableau de M. E. le Blant, qui représente l'exécution de Charette par les Bleus.

" Cette page, une des plus terribles des guerres de Vendée, rendue par le peintre avec une simplicité poignante, est l'objet d'un pèlerinage quotidien, où se rencontrent les plus grands noms de France, et où les descendants de l'illustre royaliste viennent comme à un pieux rendez-vous.

" N'était le caractère profane du lieu, on y laisserait des fleurs comme sur une tombe.

Les amis du général A. de Charette ont acheté le tableau de M. E. le Blant, et l'ont offert comme un juste hommage, au petit neveu du héros vendéen.

" Il figure noblement dans la " galerie des ancêtres " de celui dont la devise est :

" Pour le Roi ! Pour la Patrie ! "

Journal de Paris.



LE COMTE DE CHAMBORD

(Prétendant au trône de France sous le nom d'Henri V.)

Henri-Charles-Ferdinand-Dieudonné d'Artois, duc de Bordeaux, Comte de Chambord, chef de la branche aînée des Bourbons, maison royale de France. Né le 29 Septembre 1820, à Paris, fils du duc de Berri, assassiné le 14 Février 1820, et de Caroline, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berrie. Il fut proclamé roi de France sous le nom de *Henri V*, le 2 Août 1830, en présence des troupes campées à *Rambouillet*, lors de l'abdication de Charles X, mais la révolution de Juillet qui renversa la branche aînée des Bourbon, l'exila de France.

Décédé à Froshdorf, (Autriche) près de Vienne, le vendredi 24 Août 1883, âgé de 63 ans.

A la naissance du Comte de Chambord, les ambassadeurs, dit Lamartine, l'appelèrent : *L'Enfant de l'Europe*, les poètes le nommèrent : *L'enfant du miracle*. Dans sa joie à Paris, le peuple chantait ce refrain :

C'est un garçon :
 J'ai, dans mon allégresse,
 Compté deux fois douze coups de canon,
 Dans tout Paris, on s'agite, on s'empresse :
 Chacun s'aborde et dit avec ivresse :
 C'est un garçon !"

L'Eglise et le peuple avant 93.

Plus d'Eglise, plus de prêtre ! C'est elle, c'est lui qui nous perd, qui nous abrute, qui déshonore notre belle société née de 93 ! Avant cette immortel 93, qui donc, pendant des siècles, a pressuré le peuple, l'a opprimé, ravalé, ruiné ? L'Eglise, le prêtre. C'est l'Eglise, c'est le prêtre qui arrivait sur l'aire au moment où l'on battait son blé, et qui sur dix sacs en réclamait un ! C'est l'Eglise, c'est le prêtre qui après la vendange, arrivait dans votre chais, et vous emportait une pièce de vin sur dix ! C'est l'Eglise, c'est le prêtre qui vous prenait un mouton sur dix moutons, un poulet sur dix poulets, un œuf sur dix œufs ! C'est l'Eglise, c'est le prêtre qui s'engraissait ainsi des travaux du peuple, des sueurs du peuple, des privations et des misères du peuple ! Plus d'Eglise, plus de prêtre, car ce temps reviendrait !

Voilà ce que l'on dit tous les jours dans certains livres, et qu'on répète à satiété dans la plupart des journaux. Voilà comment on fomenté les haines sociales, et comment on fausse la conscience publique. Eh bien, veux-tu savoir la vérité, pauvre peuple, qu'on aigrir et qu'on égare par ces discours mensongers ?

Lis ce qui suit :

« On entend au milieu de ce chaos (5e siècle), la grande voix de l'Eglise, qui parle de paix et d'ordre à ces furieux (les barbares), et qui étend sa main pour protéger les faibles. Le concile d'Arles en 452 interdit de mettre les affranchis en esclavage pour cause d'ingratitude, à moins que le fait n'ait été juridiquement prouvé.....

« Cette ingérence du clergé dans les affaires du siècle était heureuse. Car il y avait plus de lumière, d'impartialité et de douceur dans ces tribunaux, que dans ceux des barbares. Il était alors à l'avant-garde de la société ; et les 85 conciles, tenus en Gaule du sixième au huitième siècle, n'attestent pas seulement son activité pratique et la ferveur de son zèle, mais aussi ces constants efforts pour rendre les mœurs meilleures et mettre dans l'organisation sociale plus de justice et moins d'inégalité. Si le concile de Mâcon (585) imposait l'obligation de payer la dîme, c'est que l'Eglise en ce temps-là était seule à s'occuper des pauvres. Le concile de Lyon avait décrété qu'il y aurait dans toutes les villes un logement séparé pour les lépreux, lesquels seraient nourris aux frais de l'Eglise. Le concile de Châlons défendait de vendre les esclaves chrétiens hors du royaume, et les Pères ajoutaient : La religion chrétienne réclame que les chrétiens soient rachetés entièrement des liens de la servitude. L'assemblée d'Orléans avait accordé aux églises, en 311, le droit d'asile, droit précieux à une époque où les plus faibles étaient la proie du plus fort. L'Eglise prenait donc courageusement les affligés sous sa protection. Elle appelait à elle les veuves, les orphelins, les pauvres, les proscrits ; et c'est parce qu'elle avait avec elle les faibles qu'elle fut si forte ; car, les faibles et les opprimés, c'étaient alors à peu près tout le monde...

« Au neuvième siècle, la royauté tombait, la féodalité montait, l'une avait perdu sa force, l'autre n'avait pas encore acquis celle qu'elle eut bientôt ; l'Eglise seule avait toute la sienne. Rien ne lui manquait : supériorité de lumière et de moralité, foi ardente des populations...

« Depuis Charlemagne, qui les avait mêlés au gouvernement de son empire, on les trouve dans toutes les affaires, et parlant partout avec autorité. C'était une chose heureuse que cette puissance de l'Eglise en de tels siècles ; car, lorsque tout était livré au plus fort, seule elle était en état de rappeler qu'au-dessus de la force il y avait la justice ; en face du principe aristocratique de l'organisation féodale, elle posait le principe de la fraternité chrétienne...

« Il n'y avait pas d'abbayes importantes qui n'eussent une école, et le douzième siècle avait vu s'élever dans les limites de l'ancienne Gaule 702 monastères nouveaux : le treizième siècle en fonda 287...

« Une abbaye n'était pas seulement un lieu de prières et de méditation. C'était encore un asile ouvert contre l'envahissement de la barbarie sous toutes ses formes. Ce refuge des livres et du savoir abritait des ateliers de tout genre, et ses dépendances formaient ce qu'on appelle aujourd'hui une ferme-modèle ; il y avait là des exemples d'industrie et d'activité pour le laboureur, l'ouvrier, le propriétaire.»

Qui s'exprime ainsi, demandez-vous ? Un auteur quelconque, un professeur de séminaire, dans quelque cours d'histoire, écrit pour les écoles cléricales ?

Non, c'est un ancien ministre de Napoléon III, c'est M. Victor Duruy, qui certes, n'a jamais passé pour appartenir au parti clérical, qui, durant son passage au ministère, a par maintes mesures vivement affligé les catholiques, mais qui, en fait d'histoire, a su rendre hommage à la vérité.

Et quelle est cette vérité ? C'est que l'Eglise a proclamé la première la liberté de l'esclave, c'est qu'elle faisait de constants efforts pour rendre les mœurs meilleures, c'est qu'elle n'imposait la dîme parce que l'Eglise, en ce temps-là, était seule à s'occuper des pauvres, etc., etc. Oui, la dîme, cette fameuse dîme, servait non pas, comme on le crie si haut, à engraisser les prêtres, mais à soulager et vêtir les pauvres, les orphelins, les veuves, les malheureux de toutes sortes, car personne excepté l'Eglise ne s'occupait d'eux en ce temps-là !

On lui reproche aussi, à l'Eglise, d'avoir toujours voulu tenir le peuple dans l'ignorance, et n'avoir fait de ses couvents et de ses monastères que des foyers de paresse et de bonne chère ! Cela n'est pas, non plus, et menteurs sont ceux qui le disent. La vérité est que ces fameuses fermes-modèles, qu'on prône tant aujourd'hui, loin d'être une invention récente, sont dues à nos anciens moines. Il n'existait pas d'abbayes importantes qui n'eussent une école, et cette école, comprenait à la fois l'étude, l'atelier et le travail des champs ; il y avait là des exemples d'industrie et d'activité pour le laboureur, l'ouvrier, le propriétaire.

Pauvre peuple, au lieu de faire ton éducation dans les romans et dans les journaux, lis donc plutôt, lis la véritable histoire, non point celle qui est écrite dans un esprit de parti et pour le besoin d'une cause, mais celle qui recherche la vérité et l'expose avec calme. De combien d'erreurs tu reviendras !

La Royauté et le peuple avant 93.

Avant 93, le peuple n'était rien ; le clergé, la noblesse étaient tout. A eux les honneurs, les emplois, les grandes charges ! Au peuple l'avilissement, les durs travaux, l'oppression sous toutes les formes. *Vilain, manant, roturier*, voilà sous quels noms méprisant on désignait les enfants du peuple ! etc., etc.

Où trouve-t-on ces choses et une foule d'autres de même nature ? Toujours dans les livres révolutionnaires, dans les brochures révolutionnaires, dans les journaux révolutionnaires, ignorants ou sans foi. A force d'être répétées sous tous les tons, elles ont fini par obtenir créance auprès des masses, et se sont enracinées dans l'esprit public. Le jour approche où tout cela disparaîtra comme il est venu. Le peuple commence à lire, et bientôt il vaudra réfléchir. De phrases jetées en l'air, de mots creux et sonores, d'affirmations lancées sans pièces à l'appui, il n'en vaudra plus. Quiconque entreprendra d'écrire ou de parler, sera tenu pour convaincre,

de produire ses preuves, d'indiquer ses sources. On commencera par la *vérité obligatoire*, et l'on arrivera au *régne de la vérité*, qui sera celui de la justice, de la vraie fraternité, de la paix publique.

Pour en revenir au sujet qui nous occupe, veux-tu savoir pauvre peuple, à quel point on t'a trompé en te faisant croire ce que tu crois ? Je prends un des plus érudits et à la fois un des avocats les plus convaincus, on pourrait même dire les plus passionnés de la cause populaire, Augustin Thierry. Dans son *Essai sur l'histoire du tiers-état*, il écrit ceci :

« Le tiers-état (c'est-à-dire la roture) se trouvait tenir la presque totalité des offices de l'administration civile jusqu'aux plus élevés, jusqu'à ceux qu'on a depuis désignés par le ministère. C'était de la classe plébéienne qu'au moyen de grades universitaires et d'épreuves plus ou moins multipliées, sortaient le chancelier garde des sceaux, le secrétaire d'Etat, les maîtres des requêtes, les procureurs du roi, tout le corps judiciaire... Pareillement dans l'administration des finances, les fonctionnaires de tous rangs, trésoriers, surintendants, intendants, receveurs généraux et particuliers étaient pris parmi les bourgeois lettrés. »

Donc, le peuple était quelque chose avant 93, puisqu'il occupait toutes sortes de places, depuis les plus humbles jusqu'aux plus honorables. Grâce aux nombreuses universités que possédait alors la France, tout le monde pouvait acquérir l'instruction nécessaire pour occuper ces places.

« Au seizième siècle, dit le même auteur, M. Augustin Thierry, l'ambassadeur de la République de Venise écrivait à son gouvernement que la seule Université de Paris comptait plus de 15,000 étudiants. Il observe que les étudiants pour la plupart sont très pauvres et vivent des fondations faites par les villes, les nobles et le clergé. »

Donc le peuple n'était pas systématiquement écarté des écoles, puisque « les villes, les nobles et le clergé » payaient des bourses pour faire élever les enfants pauvres. Ce qu'on fait aujourd'hui et qu'on donne comme nouveau, comme l'œuvre et l'invention de l'esprit libéral et démocratique moderne, tout cela existait avant 93, et était pratiqué dans toute l'étendue de la France par les villes, les nobles et le clergé.

Faut-il citer les noms propres et montrer comment, à toutes les époques de notre histoire nationale, le peuple a pu arriver aux emplois, aux honneurs, à l'immortalité ?

« A toutes les époques, observe un vaillant journaliste, M. E. Porfimer, nous trouvons des personnages de roture à la tête de la direction des affaires publiques. Sous Charles VII, Jacques Cœur et les frères Bureau, créant les finances et l'armement; Louis XI avait ses conseillers, qu'il appelait ses *compères*, tous sortis du peuple. »

« Au fur et à mesure que la civilisation se développe nous voyons se multiplier dans les hautes fonctions de l'Etat, et dans la direction des œuvres de l'intelligence, des titulaires sortis des rangs du peuple et venant prendre place du plain-pied parmi les plus hauts et les plus anciennement titrés. »

« Voyons, par exemple, sous le règne de Louis XIV, le règne le plus glorieux pour la France, voyons jusqu'à quel point ce grand roi allait chercher dans les rangs plébéiens ses conseils, ses guides, et les hommes dont il fit l'ornement de son règne :

« Sur la liste des secrétaires d'Etat, avant et depuis la mort de Mazarin, on relève à première vue les noms suivants : Bonthiller, Fouquet, les trois Le Tellier, les quatre Colbert, les Philippeaux, Le Peletier, Chamillard, etc.; dans l'armée, les maréchaux Fabert et Catinat; les chefs d'escadre Duquesne et Duguay-

Trouin; dans les lettres, Corneille, Pascal, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau, Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, Massillon, saint Vincent de Paul, La Bruyère, Arnaud, Nicole, Donat; dans les arts, Le Poussin, Lesueur, Le Lorrain, Philippe de Champagne, Lebrun, Puger. Dans cette pléiade, plusieurs furent anoblis par Louis XIV, MAIS TOUS SORTAIENT DU PEUPLE. »

Donc, avant 93, le peuple pouvait parvenir tout aussi bien que de nos jours. Et comment parvenait-il ? Par le travail, l'étude, l'honnêteté, la probité. De notre temps, au contraire, on ne regarde pas aux moyens, on parvient pour rien, sans aucun mérite. Un article de journal, un discours retentissant, un duel, un mauvais procès, en voilà assez pour vous faire député, consul, ambassadeur, chef d'Etat.

Réfléchis donc, pauvre peuple, et au lieu de croire encore aux phraseurs, aux déclamateurs, ne crois plus qu'à l'histoire, ne crois plus qu'aux faits !

B.

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.

(Suite et fin.)

LA VRAIE EGALITÉ.

Oh ! comme mon cœur se dilate, moi un peu fier, en pensant que nous sommes tous égaux devant Dieu !

J'ai dit : moi un peu fier ; je n'aurais peut-être pas osé dire : un peu orgueilleux : l'orgueil est si laid qu'il faut le cacher !

J'ai dit : un peu fier : car je suis chrétien, et je sais, en cette qualité, ce que je vauz : *J'ai valu le sang d'un Dieu, sur la croix !*

Comme homme, j'ai péché en Adam, j'ai péché par moi-même, je ne vauz rien ; je ne soule avec moi que la boue, j'y consens, hélas ! ce sera justice... seulement ce ne sera pas charité.

Comme chrétien, je suis membre de Jésus-Christ, et l'éclatante auréole qui rayonne sur le chef laisse découler jusque sur les membres sa magnificence et sa gloire : qu'on me respecte !

Ce ne sont pas quelques avantages naturels ou sociaux de plus ou de moins qui peuvent établir, entre mes frères et moi, une différence telle qu'aucun d'eux ait le droit de me croire une autre espèce que lui...

Nous sommes du même sang en Adam : quoique les uns soient montés et que les autres soient descendus, le niveau de l'égalité primitive s'étend encore sur la tête du patricien et du plébéien, du noble et du roturier : ou plutôt, le Christianisme n'a pas attendu la République pour fondre ces distinctions de naissance dans une naissance commune, la régénération de l'homme au baptême. Le christianisme est donc essentiellement la religion de l'Égalité !

Dieu a ses titres à lui, qu'il donnera dans le ciel et il les donnera à propos.

Quoi de plus gai et de plus consolant dans les froissements de l'amour-propre, que cette parole toute simple et toute chrétienne : « Vous n'êtes en réalité que ce que vous êtes devant Dieu ! dit saint François. »

LA VRAIE FRATERNITÉ.

Voyons la *Fraternité* par la grâce de Dieu, je l'ai vue, comme tout ce qui est divin, dans les pages de l'Évangile avant de la voir dans la devise de la République. Honneur à ceux qui nous la feront retrouver dans leur cœur, dans leurs actions, dans toute leur vie !

Mais qu'en pensez-vous mon frère ? Croyez-vous que

ce soient d'autres que des chrétiens qui nous donnent ces touchants exemples de la fraternité humaine ?

Pour moi, je voudrais la trouver chez tous indistinctivement, parce que si tous aimaient sincèrement leurs frères, ils connaîtraient, aimeraient et posséderaient bientôt Jésus-Christ.

"Dieu est *charité*, dit l'apôtre St. Jean et celui qui demeure dans la *charité* demeure en Dieu et Dieu en lui (1)." Mais quand le Père demeure en une âme le Fils y demeure aussi, car ils ne sont qu'un.

C'est pourquoi, je dis que si tous aimaient leurs frères, ils aimeraient et posséderaient Jésus-Christ.

O fraternité ! ô fraternité ! qui te fera régner sur toute la terre ?

Nous croyons, nous, chrétiens, que c'est à Jésus-Christ seul qu'appartient cette gloire.

Prenons garde ! on en a vu qui disaient : "*Soyons frères ou je te tue !*" Terrible fraternité que celle-là ! Dieu nous préserve de la voir renaître !

Le chrétien ne s'y prend pas ainsi pour se faire aimer : il vous fait tout le bien qui est en son pouvoir, et puis vous l'aimer n'aurait naturellement, parce que vous êtes forcé de voir qu'il vous aime.

O saints apôtres de Jésus-Christ ! qui, à l'exemple de votre maître, avez livré vos vies à la mort pour nous faire connaître la *Vie*, c'est-à-dire Jésus lui-même, principe de vie éternelle, vous veniez, vous, dire tendrement à tous les hommes de l'univers : Soyons frères, dùt-il m'en coûter mon sang pour gagner vos cœurs !

Voilà la véritable fraternité !

O vous qui leur avez succédé dans cette grande entreprise de rendre tous les hommes frères, saints de tous les peuples et de tous les âges, mais vous plus spécialement dévoués aux œuvres de miséricorde, saint Jean l'Annoncier, saint Jean de Dieu, saint Jean de Matha, saint Vincent de Paul, notre saint à nous Français ! la gloire ô Paris entre tant de gloires ! quand vous couvriez de bienfaits la terre, vous disiez à chaque instant aux infortunés, par vos œuvres plus éloquemment que par vos paroles : *Soyons frères !*

Et, grâce à la miséricorde de Dieu, vous avez encore aujourd'hui des imitateurs qui font entendre le même langage d'action aux pauvres qu'ils visitent, aux affligés qu'ils consolent aux malades qu'ils encouragent, à tous les malheureux qu'ils assistent de cœur ou de bourse.

Voilà la véritable fraternité.

FR. ENJELVIN.

Franciscain de Terro-Sainte.

Puissance morale du Pape.

Le chef de l'Eglise est encore dans la société moderne ce qu'il était au moyen-âge et dans les premiers temps de notre ère. Le temps a passé, mais la puissance morale du vicaire de Jésus-Christ n'a point diminué. Au contraire, à travers les époques troublées, au milieu des luttes et des difficultés qu'il a dû traverser, son autorité n'a fait que se fortifier, et, tandis que tout menace de s'écrouler dans cette société moderne si profondément menacée par l'anarchie et par les passions révolutionnaires, seule l'autorité du Pape reste debout, pour indiquer aux hommes à qui ils doivent s'adresser, s'ils ne veulent pas sombrer dans la mer houleuse de la liquidation sociale, dont les vagues menaçantes les enveloppent chaque jour de plus près.

Le Pape sera donc la seule ressource de la société moderne aux abois. Il est seul en mesure de l'arrêter

sur la pente de l'abîme, parce que seul au monde il défend un principe éternel et ne se préoccupe point des avantages temporels. Cette pensée que nous exprimons ici, Léon XIII, le grand pontife que Dieu a donné à son Eglise au milieu des difficultés de l'heure présente, l'a exposée, avant d'occuper la chaire de Pierre, dans les magnifiques mandements qu'il adressait à ses diocésains de Pérouse. Là, dans des pages pleines de vérité et de bon sens pratique, il démontrait jusqu'à l'évidence combien le secours de l'Eglise est nécessaire à la société moderne, et combien s'éloignaient de la vérité ceux qui soutenaient que le catholicisme est incompatible avec le progrès et avec les conquêtes de la science.

On y vit comme une manifestation nouvelle de la vitalité de l'Eglise, et pourtant la thèse que soutenait alors le Pape actuel est celle que l'Eglise a toujours soutenue, c'est-à-dire que, loin de combattre le progrès et la science, elle les aime et les défend comme autant de facteurs de la régénération morale, religieuse et sociale de l'humanité.

Non, ce que le Pape n'accepte pas dans la société moderne, ce ne sont pas les bienfaits du progrès et de la science ; mais les efforts de la révolution pour corrompre le peuple, et pour renverser de fond en comble l'Eglise, et avec elle l'édifice social tout entier.

Placé dans une atmosphère élevée et pure, éclairé par la protection constante de Dieu et par les lumières du Saint-Esprit, qui veille sans cesse pour que le successeur de Pierre maintienne intact et pur le dépôt sacré de la foi qui lui est confié, le Pape peut seul résoudre les graves questions qui nous séparent et nous agitent. Tandis que le monde lutte vainement pour chercher hors de l'Eglise la solution du problème social, le vicaire de Jésus-Christ possède seul le secret de cette solution.

Loin de combattre les données de la science et les résultats du progrès, il les harmonise admirablement avec les devoirs du chrétien et les droits supérieurs de la vérité, et, tandis qu'il combat la fausse science, qui se révolte contre la foi, et la fausse politique, qui voudrait méconnaître les devoirs réciproques des hommes les uns envers les autres, il prêche la charité, qui seule peut désarmer les passions, et la justice, qui seule peut établir sur des bases solides les droits et les devoirs de l'Etat et ceux de chaque citoyen.

Egalement opposé au despotisme personnel qui détruit les droits du citoyen, et à l'anarchie qui détruit l'autorité, il sait vivre en paix avec tous les gouvernements, quelles que puissent être leur forme ou leur constitution, qui ne négligent point leurs devoirs envers Dieu et envers le peuple.

Loin d'être exclusif, le Pape n'a point de préférence parce qu'il n'a pas d'intérêts matériels à défendre. Gardien infailible de la vérité éternelle, il a la largeur de vue que possèdent tous ceux pour lesquels les formes extérieures ne sont rien, tandis que la substance des choses est tout.

Voilà pourquoi le Pape seul peut dire le dernier mot dans la question sociale. Que le monde le nie aujourd'hui, peu importe !

Le jour viendra où cette orgueilleuse société, qui nie toute révélation et ne veut se plier devant aucune autorité, se verra entraînée aux dernières conséquences de son système aveugle et désastreux. Ce jour-là la société humaine, placée dans l'alternative de sombrer ou de plier la tête devant l'Eglise, sera bien forcée de tourner le regard vers Rome. Et alors, une fois de fois, le Pape aura sauvé le monde d'une affreuse catastrophe.

PIERRE MARIE

(1) Epître de Saint Jean, cap. iv, vers. 16.